

A. VOTRE IDENTITE	
Nom et Prénom : ou Dénomination (pour les personnes morales) : Syndicat mixte pour la Protection contre les Inondations de la Presqu'île d'Ambès (SPIPA) Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : Adresse : 80 av. de la Garonne - Saint-Louis-de-Montferrand Code postal : 33440 Nature des activités : Qualification : établissement public syndicat mixte	
ESPECE ANIMALE CONCERNEE Nom scientifique Nom commun	Description (I) <i>Emprises constituées d'étroits linéaires (8 à 15 m)</i>
<i>Erinaceus europaeus</i> Hérisson d'Europe	Altération temporaire de Végétation herbacée / arbustive et d'habitats rudéraux (habitats de reproduction et de repos, 18 ha) – cf. dossier joint
<i>Mustela lutreola</i> Vison d'Europe	
<i>Lutra lutra</i> Loutre d'Europe	Présence potentielle – Défrichement de boisements et fourrés arbustifs et altération temporaire de prairies humides et roselières (habitats potentiels de vie, 2.51 ha) – cf. dossier joint
<i>Arvicola sapidus</i> Campagnol amphibie	
<i>Barbastella barbastellus</i> Barbastelle d'Europe	Présence potentielle – Abattage possible de 23 arbres matures avec quelques cavités (habitat gîte potentiel) – cf. dossier joint
<i>Myotis daubentonii</i> Murin de Daubenton	
<i>Nyctalus leisleri</i> Noctule de Leisler	
<i>Accipiter nisus</i> Epervier d'Europe	
<i>Aegithalos caudatus</i> Mésange à longue queue	Boisements matures (habitats de reproduction et de repos <i>pro parte</i> , 2.59 ha) – cf. dossier joint
<i>Acrocephalus scirpaceus</i> Rousserolle effarvatte	Boisements matures et formations arbustives à buissonnantes, Végétation des parcs et jardins (habitats de reproduction et de repos <i>pro parte</i> , 8.59 ha) – cf. dossier joint
<i>Buteo buteo</i> Buse variable	Roselières (habitats de reproduction et de repos <i>pro parte</i> , 0.35 ha) – cf. dossier joint
<i>Carduelis carduelis</i> Chardonneret élégant	Boisements matures (habitats de reproduction et de repos <i>pro parte</i> , 2.59 ha) – cf. dossier joint
<i>Certhia brachydactyla</i> Grimpereau des jardins	Formations arbustives à buissonnantes, dont végétation des parcs et jardins (habitats de reproduction et de repos <i>pro parte</i> , 6 ha) – cf. dossier joint
<i>Chloris chloris</i> Verdier d'Europe	Végétation des parcs et jardins (habitats de reproduction et de repos <i>pro parte</i> , 0.54 ha) – cf. dossier joint
<i>Cettia cetti</i> Bouscarle de Cetti	Boisements matures, Formations arbustives à buissonnantes, Végétation des parcs et jardins (habitats de reproduction et de repos <i>pro parte</i> , 8.59 ha) – cf. dossier joint
<i>Circus aeruginosus</i> Busard des roseaux	Formations arbustives à buissonnantes (habitats de reproduction et de repos <i>pro parte</i> , 5.46 ha) – cf. dossier joint
	Roselières (habitats de reproduction et de repos <i>pro parte</i> , 0.35 ha) – cf. dossier joint

<i>Cisticola juncidis</i>	Altération temporaires de friches herbacées et milieux prairiaux (habitats de reproduction et de repos <i>pro parte</i> , 10.35 ha) – cf. dossier joint
Cisticole des jones	
<i>Cuculus canorus</i>	Boisements matures et formations arbustives à buissonnantes, roselières (habitats de reproduction et de repos <i>pro parte</i> , 11.05 ha) – cf. dossier joint
Coucou gris	
<i>Cyanistes caeruleus</i>	Boisements matures et Végétation des parcs et jardins (habitats de reproduction et de repos <i>pro parte</i> , 3.13 ha) – cf. dossier joint
Mésange bleue	
<i>Dendrocopos minor</i>	Boisements matures (habitats de reproduction et de repos, 880 m ²) – cf. dossier joint
Pic épeichette	
<i>Emberiza cirius</i>	Défrichement de Formations arbustives à buissonnantes (5.46 ha) et altération temporaires de friches herbacées et milieux prairiaux (10.35 ha) (habitats de reproduction et de repos <i>pro parte</i>) – cf. dossier joint
Bruant zizi	
<i>Erithacus rubecula</i>	Boisements matures et formations arbustives à buissonnantes, Végétation des parcs et jardins (habitats de reproduction et de repos <i>pro parte</i> , 8.59 ha) – cf. dossier joint
Rouge-gorge familier	
<i>Falco tinnunculus</i>	Boisements matures (habitats de reproduction et de repos <i>pro parte</i> , 2.59 ha) – cf. dossier joint
Faucon crécerelle	
<i>Fringilla coelebs</i>	Boisements matures et formations arbustives à buissonnantes, Végétation des parcs et jardins (habitats de reproduction et de repos <i>pro parte</i> , 8.59 ha) – cf. dossier joint
Pinson des arbres	
<i>Hippolais polyglotta</i>	Formations arbustives à buissonnantes (habitats de reproduction et de repos <i>pro parte</i> , 5.46 ha) – cf. dossier joint
Hypolaïs polyglotte	
<i>Lanius collurio</i>	Formations arbustives à buissonnantes (habitats de reproduction et de repos, 0.66 ha) – cf. dossier joint
Pie-grièche écorcheur	
<i>Luscinia megarhynchos</i>	Boisements matures et formations arbustives à buissonnantes (habitats de reproduction et de repos <i>pro parte</i> , 8.05 ha) – cf. dossier joint
Rossignol philomèle	
<i>Milvus migrans</i>	Boisements matures (habitats de reproduction et de repos, 1.25 ha) – cf. dossier joint
Milan noir	
<i>Motacilla alba</i>	Altération temporaire d'habitats artificiels (bords de routes, de voie ferrée), Végétation des parcs et jardins (habitat de reproduction et de repos <i>pro parte</i> , 1.1 ha) – cf. dossier joint
Bergeronnette grise	
<i>Motacilla flava</i>	Altération temporaire de parcelle cultivée (habitats de reproduction et de repos, 1 ha) – cf. dossier joint
Bergeronnette printanière	
<i>Parus major</i>	Boisements matures, Végétation des parcs et jardins (habitats de reproduction et de repos <i>pro parte</i> , 3.13 ha) – cf. dossier joint
Mésange charbonnière	
<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	Boisements matures (habitats de reproduction et de repos <i>pro parte</i> , 2.59 ha) – cf. dossier joint
Rougequeue à front blanc	
<i>Phylloscopus bonelli</i>	Boisements matures (habitats de reproduction et de repos <i>pro parte</i> , 2.59 ha) – cf. dossier joint
Pouillot de Bonelli	
<i>Phylloscopus collybita</i>	Boisements matures et formations arbustives à buissonnantes, Végétation des parcs et jardins (habitats de reproduction et de repos <i>pro parte</i> , 8.59 ha) – cf. dossier joint
Pouillot véloce	
<i>Picus viridis</i>	Boisements matures (habitats de reproduction et de repos <i>pro parte</i> , 2.59 ha) – cf. dossier joint
Pic vert	
<i>Prunella modularis</i>	Boisements matures et formations arbustives à buissonnantes, Végétation des parcs et jardins (habitats de reproduction et de repos <i>pro parte</i> , 8.59 ha) – cf. dossier joint
Accenteur mouchet	
<i>Regulus ignicapillus</i>	Boisements matures (habitats de reproduction et de repos <i>pro parte</i> , 2.59 ha) – cf. dossier joint
Roitelet à triple-bandeau	
<i>Saxicola torquata</i>	Défrichement de formations arbustives à buissonnantes <i>pro parte</i> (5.46 ha), altération temporaires de friches herbacées et milieux prairiaux <i>pro parte</i> (10.35 ha) (habitats de reproduction et de repos) – cf. dossier joint
Tarier pâtre	
<i>Serinus serinus</i>	Végétation des parcs et jardins (habitats de reproduction et de repos <i>pro parte</i> , 0.54 ha) –

Serin cini	cf. dossier joint
<i>Sitta europaea</i>	Boisements matures (habitats de reproduction et de repos <i>pro parte</i> , 2.59 ha) – cf. dossier joint
Sittelle torchepot	
<i>Strix aluco</i>	Boisements matures (habitats de reproduction et de repos <i>pro parte</i> , 2.59 ha) – cf. dossier joint
Chouette hulotte	
<i>Sylvia atricapilla</i>	Boisements matures et formations arbustives à buissonnantes, Végétation des parcs et jardins (habitats de reproduction et de repos <i>pro parte</i> , 8.59 ha) – cf. dossier joint
Fauvette à tête noire	
<i>Sylvia communis</i>	Défrichement de formations arbustives à buissonnantes <i>pro parte</i> (5.46 ha), altération temporaires de friches herbacées et milieux prairiaux <i>pro parte</i> (10.35 ha) (habitats de reproduction et de repos) – cf. dossier joint
Fauvette grisette	
<i>Troglodytes troglodytes</i>	Boisements matures et formations arbustives à buissonnantes, Végétation des parcs et jardins (habitats de reproduction et de repos <i>pro parte</i> , 8.59 ha) – cf. dossier joint
Troglodyte mignon	
<i>Hierophis viridiflavus</i>	Fourrés arbustifs, friches humides (habitats de reproduction et de repos, 250 m²)
Couleuvre verte-et-jaune	
<i>Natrix natrix</i>	Fourrés arbustifs, friches, prairies (habitats de reproduction et de repos, 0.19 ha)
Couleuvre à collier	
<i>Podarcis muralis</i>	Fourrés arbustifs, Végétation des parcs et jardins, friches, prairies, habitats rudéraux (habitats de reproduction et de repos <i>pro parte</i> , 11.6 ha) – cf. dossier joint
Lézard des murailles	
<i>Epidalea calamita</i>	Prairies (habitat terrestres de repos, 354 m²) – cf. dossier joint
Crapaud calamite	
<i>Hyla meridionalis</i>	Végétation aquatique des jalles (habitat de reproduction, 329 m²) et bois, fourrés, prairies (habitat terrestres de repos, 2.1 ha) – cf. dossier joint
Rainette méridionale	
<i>Pelodytes punctatus</i>	Prairies, vignes, cultures (habitat terrestres de repos, 690 m²) – cf. dossier joint
Pélodyte ponctué	
<i>Pelophylax sp.</i>	Végétation aquatique des jalles (habitats de reproduction et de repos, 0.36 ha) – cf. dossier joint
Grenouilles gr. verte	
<i>Rana dalmatina</i>	Végétation aquatique des jalles (habitat de reproduction, 366 m²) et bois, fourrés, prairies (habitat terrestres de repos, 1.61 ha) – cf. dossier joint
Grenouille agile	
<i>Lycaena dispar burdigalensis</i>	Altération de prairies mésohygrophiles (habitat secondaire, 0.69 ha) et de prairies mésophiles (habitat potentiel, 0.19 ha) – cf. dossier joint
Cuivré des marais	
<i>Cerambyx cerdo</i>	Risque d'abattage d'un arbre à présence avérée et de 22 arbres à présence potentielle – cf. dossier joint
Grand capricorne	
<i>Esox lucius</i>	Altération temporaire de la jalle de Dureteste (habitat potentiel de croissance, 1 120 ml) – cf. dossier joint
Brochet	

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITE DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTERATION OU DE LA DEGRADATION *

Protection de la faune ou de la flore	☐	Prévention de dommages aux cultures	☐
Sauvetage de spécimens	☐	Prévention de dommages aux forêts	☐
Conservation des habitats	☐	Prévention de dommage aux eaux	☐
Inventaire de population	☐	Prévention de dommages à la propriété	☐
Etude écoéthologique	☐	Protection de la santé publique	☐
Etude génétique ou biométrique	☐	Protection de la sécurité publique	☒
Etude scientifique autre	☐	Motif d'intérêt public majeur	☒
Prévention de dommages à l'élevage	☐	Détention en petites quantités	☐
Prévention de dommages aux pêcheries	☐	Autres	☐

Préciser l'action générale dans lequel s'inscrit la demande, l'objectif, les méthodes, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : Restaurer le réseau hydraulique de la presqu'île d'Ambès afin de réduire la vulnérabilité du territoire vis-à-vis du risque d'inondation (voir dossier joint)

Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITES DE DESTRUCTION, D'ALTERATION OU DE DEGRADATION *

Destruction ☒
arbustives,
de roselières (Cf. dossier joint)

Préciser : défrichement d'étroits linéaires (8 à 15 m) de bois, de formations

Altération ☒

Préciser : altération temporaire de formations herbacées sur d'étroits linéaires (8 à 15 m) et de zones de stockage temporaire (3 mois maximum) des matériaux issus du curage des jalles (Cf. dossier joint)

Dégradation ☐

Préciser :

.....
Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNELS ENCADRANT L'OPERATION *

Formation initiale en biologie animale
à Maîtrise d'Ouvrage – AMO)

☒ Préciser : Ecologue conseil expérimenté en suivis de travaux (Assistance

Formation continue en biologie animale

☐ Préciser :

Autre formation ☐ Préciser :

F. QUELLE EST LA PERIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTERATION OU DE DEGRADATION

- Préciser la période : Défrichement de septembre à novembre (possible de décembre à février à condition de ne pas abattre d'arbres matures) / Renforcement de pistes existantes de juillet à mars inclus / Création de nouvelles pistes par apport de matériaux : d'août à février / Curage des jalles et export des matériaux : de juillet à février (après mise progressive en assec et contrôle des populations d'amphibiens et de poissons afin de vérifier l'obligation de mettre en œuvre une pêche de sauvegarde) ; de mars à juin (après mise progressive en assec et pêche de sauvegarde).

ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTERATION OU DE DEGRADATION

Région administrative : Nouvelle-Aquitaine

Département : Gironde

Cantons :

Communes : Ambès, Saint-Louis-de-Montferrand, Saint-Vincent-de-Paul, Ambarès-et-Lagrave

H - EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTERATION OU DE LA DEGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PREVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPECE CONCERNEE DANS UN ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos....☒

Mesures de protection réglementaires.....☐

Mesures contractuelles de gestion de l'espace ☒

Renforcement des populations de l'espèce.....☐

Autres mesures ☐ Préciser :

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : Cf. dossier joint

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ETABLI LE COMPTE-RENDU DE L'OPERATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Résultats des suivis des travaux et des mesures contractuelles de gestion (suivi de la reprise de la végétation) communiqués à la DREAL Nouvelle Aquitaine

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Saint Louis de Montferrand
le 19 septembre 2019
Votre signature Joniane ZAMOUN

